



✉ 10 rue Théophile Naudy
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 22 38 59
Courriel : orleans-tours@sgen.cfdt.fr
Site : <https://orleans-tours.sgen-cfdt.fr/>

A Madame la Rectrice de l'Académie d'Orléans-Tours

**Objet : restitution des travaux de la
Commission d'enquête du CHS-CTA
sur le fonctionnement de la Dafpic et du Gip-FTLV-IP**

Orléans, le 24 janvier 2019

Madame la Rectrice,

Le *Sgen-CFDT Orléans-Tours* n'a toujours aucune réponse au courriel que, le **12 novembre**, il a envoyé [à la Commission d'enquête Dafpic et GIP-FT-FTLV](#) ; vous en étiez aussi destinataire ainsi que M. le Secrétaire Général adjoint responsable de la Direction des Ressources Humaines.

Le *Sgen-CFDT Orléans-Tours* vous a envoyé le **21 décembre** 2018, par la poste en recommandé avec accusé de réception, une lettre récapitulative sur les nombreux courriers restés sans réponse du Rectorat depuis la rentrée de septembre. L'accusé de réception est daté du 3 janvier 2019, mais le syndicat n'a toujours reçu aucune réponse.

Ce silence devient très inquiétant : il semble montrer que vous avez décidé de ne plus répondre à nos demandes. Cette attitude de la part du Rectorat est aussi incompréhensible qu'irritante. *Errare humanum est, perseverare diabolicum !*

Nous venons d'apprendre que les conclusions de la Commission d'enquête auraient été présentées au CHS-CTA le 17 janvier, et qu'une restitution est programmée, à destination des personnels concernés, le 29 janvier à 9 h 30, Salle Touraine.

Par ailleurs, nous venons de découvrir que, Madame la Rectrice, le 14 janvier, vous avez écrit « *à Mesdames et Messieurs les personnels de l'Académie* » au sujet de la *gestion des ressources humaines – rôle des Chargés de Ressources Humaines de Proximité*.

Comme le *Sgen-CFDT Orléans-Tours*, au Comité Technique Académique du 21 septembre 2018, vous avait directement questionnée sur ce sujet suite à la présentation sommaire faite au CTA de juin du dispositif dit « *de GRH de proximité* », nous aurions apprécié d'être destinataires de votre note d'information sur cette expérimentation, l'organigramme et les coordonnées de ses responsables départementaux.

Nous déplorons profondément que le Rectorat ne semble pas considérer les syndicats - du moins le *Sgen-CFDT Orléans-Tours* - comme de vrais interlocuteurs et encore moins des « partenaires sociaux ». Nous y voyons un regrettable exemple de la dégradation considérable des relations entre l'Etat et les corps intermédiaires dont il est tant question dans les actuels mouvements sociaux.

Veuillez croire, Madame la Rectrice, en notre engagement pour le service public.

Michel de PEYRET, Secrétaire académique